



PROCES-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Jeudi 15 novembre 2007
à : 16 h 00

Présidence : M. Jean-Pierre ESCALETES

Présents : MM. Bernard BACOURT, Fernand DUCHAUSSOY, Noël LE GRAET, Henri MONTEIL, Christian TEINTURIER,

Assistent à la séance : MM. Jacques LAMBERT, Jean LAPEYRE, Jean-Louis VALENTIN, Jean-Pierre HUGUES

Excusés : MM. Michel PLATINI, Frédéric THIRIEZ, Bernard DESUMER,

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

UTILISATION DE L'AERODROME DE VILLACOUBLAY POUR LES DEPLACEMENTS AERIENS DE L'EQUIPE DE FRANCE

Le Bureau prend acte du courrier du Chef de Cabinet civil du Ministre de la Défense qui rappelle que la plate-forme de Villacoublay est fermée à la circulation aérienne publique et ne peut être autorisée à accueillir les vols de l'Equipe de France que dans des circonstances très exceptionnelles.

LETTRE DU RC FRANCE DU 15.10.2007 : METHODE DE RECRUTEMENT DES CLUBS PROFESSIONNELS

Le Bureau prend acte. Lettre transmise à la LFP.

II. INFORMATIONS INTERNATIONALES

F.I.F.A.

TIRAGE AU SORT PRELIMINAIRE DE LA COUPE DU MONDE 2010 à DURBAN

Le Bureau fixe ainsi qu'il suit la composition de la délégation de la FFF : Jean-Pierre ESCALETES, Jean-Louis VALENTIN, Pierre REPELLINI.

U.E.F.A.

DERNIERS MATCHS QUALIFICATIFS DE L'EURO 2008 DES 17 & 21 NOVEMBRE : PLAN D'URGENCE

Le Bureau prend acte des dispositions envisagées par l'UEFA au cas où des circonstances exceptionnelles, météorologiques notamment, empêcheraient le déroulement normal des deux dernières journées de qualification.

TIRAGE AU SORT DE L'EURO 2008 LE 2 DECEMBRE 2007 A LUCERNE

Le Bureau prend acte de la composition de la délégation de la FFF, déjà communiquée à l'UEFA, et de la tenue le 1^{er} décembre d'une réunion entre le Président de l'UEFA, les Présidents des associations nationales et les sélectionneurs nationaux présents à Lucerne sur le calendrier international.

XXXIIe CONGRES ORDINAIRE DE L'UEFA DU 31.1.2008 A ZAGREB (CROATIE)

Le Bureau fixe ainsi qu'il suit la composition de la délégation de la FFF : Jean-Pierre ESCALETES, Frédéric THIRIEZ, Jean-Louis VALENTIN.

III. PROBLEMES D'ACTUALITE

DESIGNATION DU PORTEUR (ET DE SON SUPPLEANT) DE LA FLAMME OLYMPIQUE A PARIS LE 7.4.2008

Suite à la demande formulée par le CNOSF et visant à associer toutes les fédérations olympiques au passage de la flamme des Jeux de Pékin à Paris, le Bureau avalise la proposition du Président : le porteur de la flamme, pour le football, sera Albert RUST, capitaine de l'Equipe de France championne olympique en 1984 ; son suppléant sera Henri MICHEL, entraîneur de cette équipe.

La FFF saisira cette occasion pour rendre hommage à l'ensemble des joueurs champions olympiques en 1984.

IV. AFFAIRES COURANTES

Proposition de conciliation du CNOSF : FFF / SASP TOULOUSE FC

Le Bureau se félicite de la proposition de conciliation présentée par le CNOSF du 19.10.2007.

DEMANDE D'EXTENSION D'UNE SUSPENSION A VIE

Le Bureau transmet au CNOSF le dossier relatif à une demande d'extension de suspension à vie présentée par la Ligue du Nord Pas de Calais à l'encontre du joueur Michael DESCREYVER.

AGENTS SPORTIFS : SUITE DES PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Le Bureau décide de convoquer les agents sportifs l'ayant demandé lors du prochain Bureau.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DU SNAAF

Le Bureau prend acte de la nomination de M. Thierry BRISSET, comme directeur du Syndicat National des Administratifs et Assimilés du Football (SNAAF), en remplacement de M. Michel CAUZIC qui a rejoint la Ligue de la Réunion en qualité de Directeur administratif.

V. QUESTIONS DIVERSES

LETTRE DE L'A2C2F : DEMANDE D'IMPLANTATION DE SON SIEGE SOCIAL DANS LES LOCAUX DE LA FFF

Le Bureau autorise l'A2C2F à transférer son siège social au siège de la Fédération.

LETTRE DE L'ASSOCIATION DES MEDECINS FEDERAUX AMATEURS : DEMANDE D'IMPLANTATION DE SON SIEGE SOCIAL DANS LES LOCAUX DE LA FFF

Le Bureau autorise l'Association des Médecins fédéraux amateurs à transférer son siège social au siège de la Fédération.

LOCATION DE L'AUDITORIUM

Sur proposition du Président faite sur la suggestion du Trésorier Général, le Bureau complète ainsi qu'il suit sa décision du 24 mai 2007 : les associations et entités membres de la famille du football bénéficieront une fois par an d'une mise à disposition gratuite de l'auditorium et du lounge.

Le Directeur Général

Jacques LAMBERT